



Conseil interparlementaire mixte

Joint Interparliamentary Council

---

## Procès-verbal

Réunion n° 113

Le 16 novembre 2011

Le Conseil interparlementaire mixte (CIM) se réunit aujourd'hui, à 16 h 06, dans la pièce 356-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de Mme Denise Savoie, députée.

Représentant le Sénat : Les honorables David Tkachuk et Carolyn Stewart Olsen.

Représentant la Chambre des communes : Denise Savoie, Harold Albrecht, l'hon. Rob Merrifield, Philip Toone, Massimo Pacetti, Randy Hoback et Gordon Brown, députés.

### Présents :

De la Direction des affaires internationales et interparlementaires : Jeremy LeBlanc, greffier principal adjoint, Associations parlementaires; Gérald Lafrenière, greffier principal adjoint, Échanges parlementaires.

Du Sénat : Julie Pilon, gestionnaire, Politique financière, planification et rapports corporatifs, Direction des finances et de l'approvisionnement

De la Chambre des communes : Gilles Larocque, conseiller financier principal, Politiques et planification financière.

### 1. Adoption du procès-verbal :

Sur une motion de M. Toone, le procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2011 est adopté.

### 2. Demande de budget supplémentaire :

Le Conseil examine une demande de budget supplémentaire soumise par l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN.

Après discussion, sur une motion de M. Brown, il est convenu d'accorder à l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN une somme additionnelle de 71 000 \$ pour financer ses prochaines activités.

### **3. Remboursement des frais d'adhésion des députés non réélus :**

Suite à la discussion qui a eu lieu à la réunion du 5 octobre 2011, le Conseil reprend l'examen d'une demande présentée par un député non réélu à l'élection générale, qui demande le remboursement de ses frais d'adhésion pour 2010-2011.

Après discussion, sur une motion de M. Merrifield, il est convenu de rejeter sa demande et de considérer les frais d'adhésion aux associations comme étant non remboursables.

### **4. Financement de la Conférence de 2012 de l'UIP :**

La présidente explique qu'en raison des excédents budgétaires anticipés pour 2011-2012 et des dépenses inférieures prévues au cours du présent exercice liées à la tenue de la 127<sup>e</sup> Assemblée de l'Union interparlementaire, il sera possible de couvrir les dépenses liées à cette conférence à même le budget du CIM sans avoir à faire une demande de financement dans le budget supplémentaire des dépenses.

Sur une motion du sénateur Tkachuk, il est convenu d'allouer 325 000 \$ à même le budget du CIM pour couvrir les dépenses liées à la tenue de la 127<sup>e</sup> Assemblée de l'Union interparlementaire en 2011-2012.

### **5. Restructuration des associations :**

Les membres du Conseil discutent de la structure des associations parlementaires.

Après discussion, sur une motion de M. Albrecht, il est convenu de former un sous-comité chargé d'examiner la structure des associations parlementaires et de consulter les présidents des associations à ce sujet; que le sous-comité soit composé des membres suivants : Rob Merrifield (président), sénatrice Stewart Olsen, Philip Toone et Massimo Pacetti; et que le sous-comité fasse rapport de ses recommandations et de ses constatations au Conseil au plus tard le 28 février 2012.

À 16 h 29, la séance du Conseil est levée jusqu'à nouvelle convocation des coprésidents.

Le greffier,  
Eric Janse